



## CONSEIL COMMUNAL

Séance du : 3 octobre 2022  
Présidence : Nicolas Menétrey  
Effectif : 40  
Présents : 33

### Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du PV du 30 juin 2022
3. Démission d'un conseiller et assermentation d'un nouveau conseiller
4. Communications du bureau
5. Communications de la Municipalité
6. Nomination de délégués pour l'ASET et l'ARGDV
7. Comptes rendus des délégués aux associations
8. Préavis municipal 14/2022 concernant des crédits complémentaires au budget 2022 (rapporteur commission gestion et finances Monsieur Jean-Philippe Dupraz)
9. Préavis municipal 15/2022 concernant l'arrêté d'imposition 2023 (rapporteur commission gestion et finances Monsieur Jean-Philippe Dupraz)
10. Préavis municipal 16/2022 relatif à une demande de crédit pour le changement des vélux et amélioration de l'isolation au bâtiment communal chemin de la Lignée 1 à Sugnens (rapporteur commission gestion et finances Monsieur Jean-Philippe Dupraz, rapporteur commission ad hoc Monsieur Alexandre Mermoud)
11. Préavis municipal 17/2022 relatif à une demande de crédit complémentaire pour modification du plan d'affectation communal (PAC) et étude du règlement du plan d'affectation communal (RPACom) (rapporteur commission gestion et finances Monsieur Jean-Philippe Dupraz)
12. Divers

À 20h00, Monsieur Nicolas Menétrey souhaite la bienvenue à toutes et tous et ouvre la séance du conseil.

### **1. Appel**

33 membres répondent présents à l'appel. Messieurs Cédric Barde, Alexandre Mermoud, Yann Morend, Dominique Sberna et Grégoire Weber sont excusés. Madame Valérie Chambettaz et Monsieur Olivier Despont sont absents.

### **2. Approbation du PV du 30 juin 2022**

Monsieur Nicolas Mermoud fait remarquer que dans plusieurs paragraphes du dernier PV, seul le prénom de « Nicolas » figure, le nom de famille étant manquant.

En l'absence d'autre intervention, Monsieur Nicolas Menétrey met le PV en votation pour son acceptation. Celui-ci est accepté à l'unanimité. Il remercie Madame Laureen Pittet pour sa rédaction.

### **3. Démission d'un conseiller et assermentation d'un nouveau conseiller**

Le 24 août dernier, Madame Claudia Martin a fait parvenir sa lettre de démission en raison de son déménagement hors de la commune.

Monsieur Nicolas Menétrey appelle Monsieur Fabrice Ausoni, suppléant, devant l'assemblée. Il lit les formules de serment prescrites par la loi. À l'appel de son nom, Monsieur Fabrice Ausoni solennise sa promesse et est installé membre du Conseil

#### **4. Communications du bureau**

Monsieur Nicolas Menétrey rappelle aux commissions ayant travaillé pour ce conseil de transmettre leurs heures au bureau afin de les comptabiliser.

Le Président annonce les dates des conseils pour l'année 2023 :

- 24 avril
- 19 juin
- 2 octobre
- 11 décembre

#### **5. Communications de la Municipalité**

Monsieur François Guizzetti donne des informations concernant l'eau potable. Il explique qu'une réflexion avec l'OFCO et plusieurs autres associations et communes au sujet de l'approvisionnement régional est en cours. L'idée est de réfléchir à mettre en place un maillage qui permette plus de disponibilités en eau en cas de besoins.

La reprise de la gestion de la source de Thierrens par l'AIAE suit son cours.

Au sujet du chlorothalonil, Monsieur François Guizzetti explique qu'aucune base légale n'est encore en vigueur pour encadrer les normes. Les essais les plus prometteurs pour faire baisser son taux dans les eaux est le traitement par charbon actif. La fréquence de traitement tout comme son coût sont en cours d'évaluation. Monsieur Sébastien Hirschi demande si l'eau de la source de Thierrens présente également des chiffres hors normes de chlorothalonil. Monsieur François Guizzetti affirme que c'est le cas, la source n'étant que peu entretenue jusqu'à maintenant.

Concernant l'ASET, Monsieur François Guizzetti rappelle les étapes franchies jusqu'à aujourd'hui. Il explique qu'une séance a été faite au niveau des Municipalités. Il présente l'organisation générale du projet ainsi que sa planification. L'ASET a désigné le groupe Triton Sàrl comme bureau d'étude pilote pour organiser le projet. Monsieur Thomas Tschudin demande des informations concernant la mention du biogaz. Monsieur François Guizzetti explique qu'il s'agirait de récupérer de la chaleur pour de l'électricité ainsi que pour retourner dans le réseau de gaz naturel après traitement.

Monsieur François Guizzetti revient sur les dégâts naturels causé par l'orage du 4 juillet dernier. Il présente une carte des vents qui ont soufflé dans la région de Sugnens, courants inhabituels ayant abîmé plus de 700 mètres cube de bois en forêt.

Monsieur Thierry Gay-Crosier revient sur les contrôles radars et les limitations des flashes. Il présente les échelles de dépassement et la table des montants des amendes selon les dépassements. Ce tableau est disponible à l'adresse internet suivante : <https://www.vd.ch/themes/mobilite/automobile/retrait-de-permis-avertissement/vitesse/>.

Monsieur Thierry Gay-Crosier revient sur l'événement organisé pour les 10 ans de la commune de Montilliez. Diverses animations, stands, food trucks, ainsi que des spectacles ont pu ravir les participants de la fête. Il dévoile plusieurs photos des installations et de la fête. La Municipalité présente ses remerciements à tous les bénévoles, aux jeunes, et également aux sponsors. Les prestations étaient de qualité et ont eu du succès. Cependant, un nombre de participants inférieur à ce qui était attendu a amené une certaine part de déception.

Concernant la grande salle de Poliez-le-Grand, Monsieur Lionel Panchaud revient sur les CHF 20'000.- prévus au budget pour l'éclairage de la scène. Le fournisseur ayant fait mention de délais supplémentaires et d'une augmentation des coûts des matériaux, ce projet est reporté pour l'année 2023. Cependant, le budget prévu pour 2022 a tout de même été utilisé dans plusieurs travaux : pose de la structure pour l'éclairage, remise aux normes des douches (installation d'un système de désinfection automatique) et CECB du bâtiment.

Monsieur Lionel Panchaud présente le plan des travaux du bâtiment de la Lignée 1 à Sugnens. Ceux-ci débuteront en octobre. L'installation des nouveaux équipements est prévue pour novembre. La mise en fonction devrait être faite en décembre.

Concernant la transformation des bureaux de l'administration communale, une visite aux membres du conseil a été faite ce soir avant la séance. Le chantier a débuté au mois de juillet, et les travaux devraient se terminer autour du 20 octobre. La pose des vitrages en aluminium est reportée au 15 décembre. L'emménagement du greffe se fera autour du 10 janvier 2023.

Monsieur Lionel Panchaud annonce une augmentation des demandes pour des PAC et panneaux photovoltaïques, passant de 2 à 3 fois par mois à 2 à 3 fois par semaine. Il explique que cela impacte la charge de travail, et, par conséquent, les délais de réponses sont prolongés.

Monsieur Lionel Panchaud fait un point de situation sur le PACom. Il présente les étapes du calendrier ayant été effectuées, la présentation du préavis au conseil étant planifiée pour mars 2023. Monsieur Luc Bovard demande des précisions concernant les mises à l'enquête : la mise à l'enquête simplifiée se fait s'il y a accord signé de tous les voisins, la mise à l'enquête avec publication est nécessaire si certains voisins ne donnent pas leur accord.

Monsieur Nicolas Menétréy remercie le Syndic et les Municipaux pour leurs informations.

#### **6. Nomination de délégués pour l'ASET et l'ARGDV**

ASET : Monsieur Fabrice Mermoud passe du statut de suppléant à membre. Monsieur Alister Daepfen est nommé suppléant.

ARGDV : Monsieur David Aubert est nommé membre.

#### **7. Comptes rendus des délégués aux associations**

EFAJE : Madame Mical Wæber informe qu'après un refus des comptes à la séance du 5 mai dernier, une nouvelle séance a été faite le 30 juin avec la présentation des comptes corrigés. Ceux-ci ont été acceptés à l'unanimité. Il s'agissait d'une erreur de mauvaise comptabilisation, mais l'ensemble des sommes était juste.

ASET : Monsieur Nicolas Mermoud annonce que le budget a été adopté lors de la dernière séance.

ASIRE : Monsieur Jérôme Ciocca informe que le budget a été accepté et qu'un nouveau membre a été élu. Monsieur Daniel Leuba précise qu'une augmentation du budget a été effectuée, comprenant non seulement des coûts liés à l'énergie, mais également au changement de transporteurs (ScolaCar) pour environ 4'000 élèves.

#### **8. Préavis municipal 14/2022 concernant des crédits complémentaires au budget 2022 (rapporteur commission gestion et finances Monsieur Jean-Philippe Dupraz)**

Monsieur Daniel Leuba présente le préavis. Il rappelle que l'augmentation de la charge de travail pour l'administration communale a été conséquente avec la nouvelle police des constructions, également le PACom. Il explique qu'avec les températures de cet été, les arrosages par les employés communaux étaient également plus conséquents en termes de temps de travail.

Les budgets supplémentaires concernent notamment les réceptions et manifestations, les honoraires et frais d'expertises (paiement du BAMO pour le PM 11/2022 refusé au dernier conseil), le PEC (plan énergie et climat pour la commune), les forêts, le bâtiment de la Lignée 1 à Sugnens, et également la déchetterie (compacteuse).

Monsieur Daniel Leuba lit les conclusions du préavis.

Monsieur Jean-Philippe Dupraz, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission gestion et finances. La commission propose au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Monsieur Nicolas Menétréy les remercie et ouvre la discussion au sein du conseil.

Monsieur Luc Bovard demande si le crédit complémentaire de CHF 10'000.- CHF couvre l'exacte somme facturée par le BAMO, ce qui est le cas. Monsieur Daniel Leuba précise que c'est la première fois en 10 ans que la Municipalité demande une rallonge, et qu'elle tient à ce que cela ne se fasse que de manière exceptionnelle.

Monsieur Nicolas Menétréy remercie chacun et met fin à la discussion. Il met le préavis en votation. Celui-ci **est accepté à l'unanimité**. Monsieur Nicolas Menétréy remercie l'ensemble des intervenants pour leur travail.

**9. Préavis municipal 15/2022 concernant l'arrêté d'imposition 2023 (rapporteur commission gestion et finances Monsieur Jean-Philippe Dupraz)**

Monsieur Daniel Leuba présente le préavis municipal. Il rappelle les principes de fonctionnement de la marge d'autofinancement, en prenant en considération la hausse des différents coûts de la vie sans que cela ne retombe sur chaque citoyen. La Municipalité propose de maintenir le point d'impôt 2023 à 72,5%.

Le Syndic remercie Monsieur Pascal Pillonel, boursier, pour son travail de qualité, notamment dans les analyses et calculs de prévisions. Il lit les conclusions du préavis.

Monsieur Jean-Philippe Dupraz, rapporteur de la commission gestion et finances, donne lecture du rapport. La commission recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Monsieur Nicolas Menétrey les remercie et ouvre la discussion.

Monsieur Eric Gysin se questionne au sujet de la projection des augmentations, notamment en lien avec l'augmentation des coûts au sein de l'EFAJE, de l'ASIRE, mais aussi la pose de panneaux solaires par les propriétaires, amenant une baisse des impôts. Il questionne sur la marge de manœuvre liée au degré d'incertitude sur les différentes hausses et baisses qui peuvent se manifester. Monsieur Daniel Leuba explique que les revenus principaux proviennent des personnes physiques et morales, et que la Municipalité évalue plutôt à la baisse les recettes, amenant généralement des suppléments dans les revenus. Il précise également que les coûts supplémentaires de l'EFAJE ne vont pas avoir un impact conséquent sur les coûts de la commune. La volatilité du système péréquatif reste en effet une incertitude chaque année, même si jusqu'à présent il s'est montré avantageux pour la commune. Le syndic rappelle que la Municipalité est attentive à calculer au mieux ces balances afin d'assurer le bon fonctionnement de la commune. Monsieur Nicolas Mermoud demande des précisions sur le graphique présenté au sujet de la démarche prospective.

En l'absence d'autre remarque, Monsieur Nicolas Menétrey clôt la discussion et soumet le préavis au conseil. Le préavis **est accepté à l'unanimité**.

**10. Préavis municipal 16/2022 relatif à une demande de crédit pour le changement des vélux et amélioration de l'isolation au bâtiment communal chemin de la Lignée 1 à Sugnens (rapporteur commission gestion et finances Monsieur Jean-Philippe Dupraz, rapporteur commission ad hoc Monsieur Alexandre Mermoud)**

Monsieur Lionel Panchaud présente le préavis municipal en donnant des précisions sur les nouveaux aménagements et sur son financement. Il lit les conclusions du préavis.

Monsieur Jean-Philippe Dupraz, rapporteur de la commission gestion et finances, lit le rapport et les conclusions qui recommandent au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Monsieur Sébastien Hirschi, rapporteur de la commission ad hoc, donne lecture du rapport. La commission préconise d'accepter les préavis tel que présenté.

Monsieur Nicolas Menétrey les remercie et met le préavis en discussion.

Monsieur David Aubert demande si les 11 vélux englobent l'ensemble des vélux du bâtiment et demande des précisions sur l'ancien bureau. Des explications sont données sur les conseils du bureau d'ingénieurs ayant travaillé sur ce plan au sujet de la difficulté à isoler le bâtiment en raison de son ancienneté. Monsieur Lionel Panchaud explique qu'il serait difficile d'isoler le plafond car il s'agirait d'arracher tous les faux plafonds depuis l'intérieur des appartements, amenant un coût bien plus important. Il explique également que l'isolation de l'abri PC serait complexe en raison des installations techniques fixées proches du plafond. Monsieur Daniel Leuba rappelle que ce projet s'inscrit dans une matrice de travaux courts avec un gain maximum en allant à l'essentiel des travaux.

En l'absence d'autre question, Monsieur Nicolas Menétrey clôt le débat et soumet le préavis au conseil. Celui-ci **est accepté à l'unanimité**.

**11. Préavis municipal 17/2022 relatif à une demande de crédit complémentaire pour modification du plan d'affectation communal (PAC) et étude du règlement du plan d'affectation communal (RPACom) (rapporteur commission gestion et finances Monsieur Jean-Philippe Dupraz)**

Monsieur Lionel Panchaud présente le préavis. Il met en évidence les tensions émanant des prescriptions du canton ainsi que les impacts liés au changement de direction de la DGTL. Monsieur Lionel Panchaud lit les conclusions du préavis.

Monsieur Jean-Philippe Dupraz, rapporteur de la commission gestion et finances, donne lecture du rapport de commission qui recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Monsieur Nicolas Menétrey les remercie et ouvre la discussion au sein du conseil.

Monsieur Luc Bovard apporte une correction sur le point 2 du préavis, en rappelant que le bureau Courdès a été pris en mandat gré à gré, sans concurrence. Monsieur David Aubert questionne le changement de stratégie de la DGTL. Il demande si l'union des communes vaudoises a été interpellée et demande des précisions sur la marge de manœuvre de l'UCV. Monsieur Daniel Leuba explique que des discussions ont eu lieu mais n'ont pas donné de résultat. Monsieur Eric Gysin fait remarquer que le budget de base était probablement trop confiant et optimiste par rapport au budget.

Monsieur Nicolas Menétrey remercie chacun et met fin à la discussion. Il soumet le préavis à votation. Celui-ci **est accepté à 31 voix pour, et 1 abstention.**

## 12. Divers

Monsieur Alain Dutoit revient sur le sujet de la crise énergétique. Il demande si la Municipalité a décidé de possibilités globales pour travailler en ce sens. Le Syndic répond que certains effets découlent d'ores et déjà de travaux économiques entrepris (changements des lampadaires). Un maximum de geste est fait sur les économies possibles (chauffages, éclairages...). Monsieur François Guizzetti va assister prochainement à une séance organisée par le canton pour conseiller les communes dans les possibles. Les deux Municipaux rappellent que certaines contraintes amènent des difficultés, notamment l'obligation d'éclairer les passages piétons en lien avec la manière dont est raccordée l'électricité. Monsieur Patrick Gérard se met en lien avec la Municipalité pour travailler en ce sens.

Monsieur Fabrice Calame remercie la Municipalité pour le traçage de la priorité de droite à l'entrée de Dommartin depuis Poliez-Pittet, des ralentissements étant remarqués.

Monsieur Daniel Leuba relève un souci rencontré dans l'un des villages avec des habitants qui se plaignent du bruit des cloches des vaches. La police de proximité est intervenue. Les personnes ont été averties que le lieu est classé en zone de bruit 3, l'activité agricole étant dans les normes. Aucune action ne sera entreprise. Monsieur Daniel Leuba rappelle que tout habitant a le droit d'interpeler un des conseillers pour amener des sujets au conseil, les conseillers étant responsables de donner une suite correcte à ce type de demandes.

En l'absence d'autre intervention, Monsieur Nicolas Menétrey clôt la séance à 21h54 et remercie chacune et chacun de sa participation. Il rappelle que le prochain conseil se déroulera le 12 décembre prochain.

Le Président



Nicolas Menétrey



La Secrétaire



Laureen Pittet